



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Birmanie

Question écrite n° 80326

Texte de la question

M. Michel Zumkeller attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères quant à la situation de Aung San Suu Kyi, prix Nobel de la paix en 1991. En effet, la junte militaire birmane a prolongé l'assignation à résidence de l'opposante. À cause de cette détention injuste et indigne, Mme Suu Kyi a été, au total, privée de liberté durant plus de dix ans au cours des seize dernières années, alors que son seul crime est de vouloir instaurer une véritable démocratie en Birmanie. Il souhaite connaître les actions entreprises par la France pour mettre fin à cette situation qui heurte notre conception de la justice et de la démocratie.

Texte de la réponse

La demande de libération inconditionnelle de Mme Aung San Suu Kyi et de tous les prisonniers d'opinion constitue une constante de notre politique à l'égard de la Birmanie. La situation des Droits de l'homme dans ce pays retient toute l'attention du Gouvernement français. Face à l'attitude des autorités birmanes, la France et ses partenaires européens ont adopté, en octobre 1996, une position commune qui définit un ensemble de mesures restrictives à l'égard de la Birmanie. Cette position commune est régulièrement, avec le plein soutien de la France, reconduite et adaptée. Elle l'a été à nouveau, le 25 avril 2005, pour un an. La France soutient également les résolutions présentées chaque année dans le cadre de la commission des Droits de l'homme à Genève, de l'assemblée générale des Nations unies à New York et de l'organisation internationale du travail à Genève. Elle s'est associée à la demande de présentation de la situation birmane devant le conseil de sécurité des Nations Unies le 16 décembre 2005.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire-de-Belfort (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80326

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 2005, page 11147

Réponse publiée le : 17 janvier 2006, page 481